



**INTERNATIONAL COCOA ORGANIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО КАКАО
ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL CACAO**

WGA/19/1
24 juillet 2019

Original : ANGLAIS
Distr : RESTREINTE

**HUITIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DE L'ACCORD
INTERNATIONAL DE 2010 SUR LE CACAO**

Heden Golf Hotel, Abidjan, Côte d'Ivoire, 9 septembre 2019

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport de la septième réunion du Groupe de travail
4. Examen des propositions de révision de l'AIC 2010
5. Questions diverses

ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion sera ouverte par le Directeur exécutif de l'ICCO. Par la suite, les deux coprésidents – les représentants du Ghana et de la Russie – conduiront le déroulement de la réunion.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Groupe de travail se basera sur l'ordre du jour provisoire contenu dans ce document pour l'adoption de son ordre du jour.

3. RAPPORT DE LA SEPTIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de travail examinera et approuvera le rapport de sa septième réunion.

4. EXAMEN DES PROPOSITIONS DE RÉVISION DE L'AIC 2010

Le Groupe de travail examinera le document de travail élaboré par le Secrétariat regroupant toutes les propositions d'amendement à l'AIC 2010. Le Groupe de travail arrêtera les modifications proposées et rédigera une recommandation, afin de les inclure dans le rapport final du Groupe de travail qui sera soumis au Comité administratif et financier.

5. QUESTIONS DIVERSES

Des aspects ne figurant pas à l'ordre du jour pourront être traités.